IsDB

SHARM EL SHEIKH شرم الشيخ

Sharm

2022 ANNUAL MEETINGS

ISLAMIC DEVELOPMENT BANK GROUP

مجموعة البنك الإسلامي للتنمية

GUIDE DES PARTICIPANTS

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	2
RÉUNIONS ANNUELLES DU GROUPE DE LA BID	2
LIEU	3
PROGRAMME	4
ÉVÈNEMENTS PHARES ET DE PARTAGE DES	4
ENREGISTREMENT ET ACCRÉDITATION	5
INFORMATIONS LOGISTIQUES	6
HÔTELS	7
CENTRE DE PRESSE	8
SERVICES GÉNÉRAUX	9
INFORMATIONS PRATIQUES	10
ACTIVITÉS SOCIALES	11
PROGRAMME PROVISOIRE	11
MESURES DE PRÉCAUTION	13
CONDITIONS SANITAIRES POUR L'ENTREE EN RÉPUBLIQUE ARABE D'ÉGYPTE	15

INTRODUTION

Le présent guide est un complément d'information au site Web des réunions annuelles (www.isdb-am.org). Il contient le programme des activités prévues et des informations logistiques détaillées. Les participants sont invités à visiter le site Web régulièrement, avant et pendant les activités pour obtenir des informations actualisées.

RÉUNIONS ANNUELLES DU GROUPE DE LA BID

Les Conseils des Gouverneurs et les Assemblées générales des membres affiliés au Groupe de la BID tiennent des réunions annuelles pour délibérer de questions institutionnelles et de développement engageant leur intérêt commun. Les réunions de cette année se tiendront sous le thème : **"Au-delà de la Pandémie, Garantir la Résilience et la Durabilité"**. Le Forum emblématique du secteur privé, une occasion de créer des réseaux et d'établir des relations d'affaires et des partenariats, est également organisé en marge des réunions annuelles.

Les réunions annuelles, ainsi que le large éventail d'événements et de manifestations qui se déroulent en marge de celles-ci pendant quatre jours, attirent un grand nombre de représentants d'institutions financières et de développement régionales et internationales, de chefs d'entreprise et de la communauté des affaires au sens large. Plus de 2000 participants assistent aux différentes activités de cet événement qui offre un cadre idéal aux décideurs pour se pencher sur les défis qui interpellent les pays membres et les opportunités qui leur sont offertes.

LIEU

Les Réunions annuelles 2022 seront tenues à Charm el-Cheikh (Égypte), au Sharm el Sheikh International Convention Center.

PROGRAMME

Les réunions ci-dessous des Conseils des Gouverneurs et des Assemblées générales des membres affiliés au Groupe de la BID se tiendront les 3 et 4 juin 2022.

- Quarante-septième réunion annuelle du Conseil des Gouverneurs de la Banque islamique de développement (BID)
- Vingt-neuvième réunion annuelle du Conseil des Gouverneurs de la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (SIACE)
- Quinzième réunion annuelle du Conseil des Gouverneurs du Fonds de solidarité islamique pour le développement (FSID)
- Vingt-deuxième assemblée générale de la Société islamique pour le développement du secteur privé (SID)
- Dix-septième assemblée générale de la Société internationale islamique de financement du commerce (SIFC)

Les réunions annuelles offrent également aux institutions ci-dessous l'occasion de tenir leurs assemblées générales

1. Association des institutions de financement du développement des pays membres de la Banque islamique de développement (ADFIMI)
2. Fédération des consultants des pays islamiques (FCIC)
3. Fédération des entrepreneurs des pays islamiques (FOCIC)

ÉVÈNEMENTS PHARES ET DE PARTAGE DES CONNAISSANCES

Divers évènements phares et de partage des connaissances prévus en marge des Réunions annuelles seront animés par des invités de haut niveau des secteurs public et privé et d'organisations régionales et internationales, des universitaires et des membres de la société civile. Les évènements de partage des connaissances offrent une plateforme dynamique pour discuter de questions économiques, financières et de développement qui engagent l'intérêt particulier des pays membres du Groupe de la BID et de leurs partenaires.

Ces évènements ont pour but de favoriser des échanges de vues et de promouvoir le partenariat, la coopération et le partage d'expériences. La plupart des évènements sont ouverts à tous les participants inscrits.

Le programme complet des évènements peut être consulté sur: www.isdb-am.org

ENREGISTREMENT ET ACCREDITATION

ENREGISTREMENT

Les délégués et les participants sont priés de procéder à l'enregistrement en ligne, en suivant les étapes indiquées sur le site Web des Réunions annuelles (www.isdb-am.org), à la rubrique "Registration".

Les formalités d'enregistrement, y compris les détails des vols et les réservations d'hôtel, le cas échéant, doivent être finalisées au plus tard jeudi, 12 mai 2022 à 17 h.

Le Service d'enregistrement sera ouvert sur le lieu des Réunions annuelles, Sharm El Sheikh International Convention Center, du mardi, 31 mai, à partir de 12 h. jusqu'au samedi, 4 juin à 14 h.

BADGES

L'accès aux séances plénières, aux salles de réunions et aux bureaux est sur présentation du badge. Les participants sont également tenus de se munir de leurs badges pendant toute la durée des Réunions annuelles.

Les badges des Réunions annuelles doivent porter une photographie récente du membre inscrit; par conséquent, les participants sont tenus de charger des photos récentes au moment de l'enregistrement en ligne. Par ailleurs, ils doivent présenter un passeport ou toute autre pièce d'identité avec photo pour obtenir leur badge au Service d'enregistrement.

En cas de perte de badge, le participant doit immédiatement en informer le Service d'enregistrement.

INFORMATIONS LOGISTIQUES

PASSEPORTS ET DEMANDES DE VISA

Tous les délégués et les participants doivent avoir un passeport d'une validité de six mois au moins ou tout au moins d'une validité couvrant la durée de leur séjour, et s'assurer un visa en cours de validité avant leur entrée en Égypte.

Les participants qui sont tenus d'obtenir un visa d'entrée en Égypte, sont invités à contacter la mission diplomatique de l'Égypte dans leur pays de résidence. S'agissant des participants venant d'un pays où l'Égypte n'a pas une mission diplomatique, ils peuvent obtenir leur visa à l'arrivée, à condition de charger une copie du passeport en cours de validité et une photo d'identité récente au moment de l'enregistrement.

De plus amples informations sur les exigences en matière de visa sont disponibles sur le site Web des Réunions annuelles.

VOYAGE À DESTINATION ET EN PROVENANCE DE CHARM EL-SHEIKH

Les gouverneurs, les gouverneurs suppléants et les délégués sont priés d'organiser eux-mêmes leurs déplacements vers et à partir de Charm el-Cheikh.

Ils sont priés d'effectuer leurs réservations directes le plus tôt possible pour s'assurer des vols et des dates à leur convenance.

ACCUEIL À L'AÉROPORT

Des agents du Service de protocole assisteront les délégués, à l'arrivée et au moment du départ, à l'aéroport international de Charm el-Cheikh.

Des navettes assureront le transport des participants entre l'aéroport, les hôtels indiqués et le lieu des Réunions annuelles.

Chaque gouverneur de la BID aura à sa disposition une voiture avec chauffeur. Il est donc essentiel que les gouverneurs indiquent les détails de leur voyage dans le formulaire d'enregistrement en ligne.

DOUANE

Les voyageurs se rendant en Égypte ne sont pas autorisés à transporter des objets prohibés, comme les stupéfiants, les armes à feu ou les munitions. Ils peuvent transporter jusqu'à dix mille (10 000) dollars des États-Unis en devise étrangère, ou l'équivalent en monnaie librement convertible.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site Web :

https://www. cairo-airport.com/en-us/Services/Passenger-Guide/Customs-Regulations

HÔTELS

Une liste d'hôtels sélectionnés situés à proximité du lieu des Réunions annuelles 2022 est disponible sur le site Web www.isdb-am.org. Veuillez consulter régulièrement ce site pour obtenir des informations actualisées. Il est recommandé aux participants de réserver leurs chambres aux hôtels désignés.

HÔTELS DÉSIGNÉS

Veuillez consulter le site Web des Réunions annuelles (www.isdb-am.org) pour prendre connaissance des modalités et de la date butoir de réservation pour chaque hôtel.

CONDITIONS DES HÔTELS

- Veuillez-vous informer des heures prescrites par l'hôtel pour l'enregistrement et le départ, l'annulation ou la modification de réservation.
- Tous les participants prennent en charge les frais des chambres réservées à leur demande et règlent les frais, pénalités ou factures supplémentaires (appels téléphoniques, service de chambre, blanchisserie, etc.) avant leur départ.

CENTRE DE PRESSE

Le Centre de presse sera ouvert sur le lieu des Réunions annuelles pour permettre aux journalistes et représentants des médias d'opérer dans de bonnes conditions. Un programme détaillé des activités avant et pendant les Réunions annuelles leur sera fourni. Les représentants des médias sont priés de s'adresser au "Bureau de communication" du Centre de presse pour des informations sur les manifestations parallèles et les activités connexes ou les demandes d'interview officielle.

Un service d'information sera disponible sur place du 1er au 4 juin pour répondre aux questions d'ordre général.

SERVICES GÉNÉRAUX

TRANSPORT

Des navettes régulières seront disponibles entre les hôtels désignés et le lieu des Réunions annuelles. Les participants désireux de séjourner dans des hôtels autres que ceux indiqués devront eux-mêmes assurer leur transport. Les horaires des navettes seront disponibles sur le site Web des Réunions annuelles.

SERVICES BANCAIRES

Les services bancaires de base, y compris le change, seront disponibles sur le lieu des Réunions annuelles et dans la plupart des hôtels.

Des distributeurs automatiques sont disponibles dans le périmètre du lieu des Réunions annuelles.

CABINETS MÉDICAUX

Des cabinets médicaux seront aménagés sur le lieu des Réunions annuelles et dans les hôtels retenus. Bien que les soins médicaux primaires soient assurés, il est recommandé aux délégués de souscrire à une police d'assurance voyage internationale.

BUREAU DE VOYAGE

Un bureau de voyage sera disponible sur le lieu des Réunions annuelles pour fournir toute l'assistance nécessaire sur les vols.

ACCOMPAGNATEUR

Un accompagnateur sera mis à la disposition de chaque gouverneur tout au long de la période des Réunions annuelles.

MESURES DE PRÉCAUTION LIÉES AU CORONAVIRUS

En coordination avec les autorités locales, le Secrétariat des Réunions annuelles a pris des dispositions sanitaires et de sécurité, notamment des mesures de prévention, afin de gérer le flux des participants, ainsi que des mesures d'hygiène appropriées.

INFORMATIONS PRATIQUES

Heure locale
GMT+2

Monnaie
La monnaie officielle de l'Égypte est la livre égyptienne. Les devises étrangères peuvent s'échanger librement dans les banques, les bureaux de change et les grands hôtels.

Électricité
La tension du courant électrique en Égypte est de 220 v. Sa fréquence est de 50 h. Les fiches utilisées sont de type à deux broches.

Climat
Le premier mois d'été, juin, est chaud à Charm el-Cheikh. La température moyenne oscille entre 27 et 37°C.

Langue
L'arabe est la langue officielle du pays. L'anglais est largement parlé.

HEURES DE TRAVAIL

Administration publique
- 8 h. - 15 h.
  (dimanche - jeudi)

Banques
- 8 h. 30 - 15 h.
  (dimanche - jeudi)

Compagnies
- 9 h. - 17 h.
  (dimanche - jeudi)
- Les magasins sont ouvert de 9 h. à 22 h.

Fin de semaine
- Vendredi et samedi

Horaires de prières
- Un espace pour la prière est aménagé sur le lieu des Réunions annuelles.

Date :	Fajr	Lever du jour	Dhuhr	Asr	Maghrib	Ichaa
1er juin 2022	3 h. 12	4 h. 54	11 h. 56	15 h. 30	18 h. 53	20 h. 24
2 juin 2022	3 h. 12	4 h. 54	11 h. 56	15 h. 30	18 h. 53	20 h. 25
3 juin 2022	3 h. 11	4 h. 53	11 h. 57	15 h. 31	18 h. 54	20 h. 26
4 juin 2022	3 h. 11	4 h. 53	11 h. 57	15 h. 31	18 h. 54	20 h. 26

MISSIONS DIPLOMATIQUES

Pour la liste des missions diplomatiques de la République arabe d'Égypte auprès des pays membres de la BID et la liste des missions diplomatiques des pays membres auprès de la République arabe d'Égypte, les participants sont priés de consulter le site Web du ministère des Affaires étrangères.

https://www.sis.gov.eg/Story/68082/Ministry-of-Foreign-Affairs?lang=en-us

ACTIVITÉS SOCIALES

Un programme d'activités sociales est organisé à l'intention des personnes qui accompagnent les participants aux Réunions annuelles. Veuillez consulter les mises à jour et annonces publiées régulièrement sur le site Web.

RÉUNIONS ANNUELLES 2022 DU GROUPE DE LA BID - PROJET DE PROGRAMME

Veuillez consulter le site Web pour les mises à jour régulières du programme.

Mercredi, 1er juin 2022

9 h. – 14 h.	Réunions des Conseils d'administration du Groupe de la BID (réunions restreintes)
9 h. – 16 h.	Évènements de partage des connaissances
11 h. 30 – 12 h. 30	Assemblée générale de la Fédération des Consultants des Pays Islamiques (FCIC) (réunion restreinte)
13 h. – 14 h. 30	Assemblée générale de la Fédération des Entrepreneurs des Pays Islamiques (FOCIC) (réunion restreinte)

Jeudi, 2 juin 2022

9 h. - 10 h.	Conseil d'administration de l'ADFIMI (réunion restreinte)
9 h. - 10 h.	Assemblée générale de la Fédération des Consultants des Pays Islamiques (réunion restreinte)
9 h. - 16 h.	Évènements de partage des connaissances
13 h. - 14 h.	Conférence de presse d'ouverture des Réunions annuelles du Groupe de la BID
15 h. - 17 h.	Réunion du Comité de procédure du Conseil des Gouverneurs de la BID (réunion restreinte)
19 h. 30 - 20 h. 30	Cérémonie d'ouverture officielle

Vendredi, 3 juin 2022

9 h. - 11 h.	Première séance plénière
9 h. - 16 h.	Évènements de partage des connaissances
11 h. - 11 h. 30	Réunion du Conseil suprême du Fonds Al-Aqsa
11 h. 30 - 12 h.	Réunion du Comité de gestion du Fonds Al-Aqsa
13 h - 15 h	Déjeuner offert par le Président du Conseil des Gouverneurs (sur invitation)
19 h. 30 - 21. h 30	Dîner de gala du pays hôte

Samedi, 4 juin 2022

9 h. - 11 h. 00	Seconde séance plénière
9 h. - 14 h.	Évènements de partage des connaissances
11 h. 30 - 13 h. 30	Table ronde des gouverneurs
14 h. 30 - 15 h. 30	Conférence de presse de clôture

CONSIGNES EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

MESURES DE PRÉCAUTION LIÉES AU CORONAVIRUS - DISPOSITIONS PARTICULIÈRES POUR LES RÉUNIONS ANNUELLES DU GROUPE DE LA BID

Les présentes consignes ont été établies pour garantir la sécurité de tous les participants aux Réunions annuelles, conformément aux exigences des autorités de la République arabe d'Égypte et du Secrétariat des Réunions annuelles. Elles ont pour but de fournir aux participants des conseils sur les mesures préventives liées au coronavirus.

Une série de dispositions sanitaires et de sécurité ont été prises par le Secrétariat des Réunions annuelles, y compris des mesures préventives, de contrôle du flux des participants et d'hygiène spécifique.

1. Mesures préventives et précautions générales au Sharm El Sheikh International Convention Center

Les mesures suivantes seront prises :

- Des contrôles sanitaires, tels que la prise de température et d'autres vérifications de symptômes, seront effectués pour les membres du personnel et les participants, conformément aux protocoles de sécurité, aux lois et aux règlements relatifs à la protection de la vie privée.
- Les participants ou les membres du personnel qui ont été testés positifs au coronavirus ou qui en présentent des symptômes seront dirigés vers les services médicaux du Sharm El Sheikh International Convention Center.
- Des repères, tels que du ruban adhésif

sur les sols ou les trottoirs et des panneaux sur les murs, seront mis en place pour assurer le maintien d'une distance entre les participants.

- Les files d'attente seront évitées et les personnes encourager à rester à distance au moyen de panneaux et autres repères visuels.

- Les surfaces fréquemment touchées seront nettoyées et désinfectés dans le lieu de l'événement et à chaque utilisation.

2. Mesures de contrôle du flux des participants dans les locaux du Sharm El Sheikh International Convention Center

Le Secrétariat des Réunions annuelles veillera à ce que :

- les sièges des délégations soient disposés de manière à respecter une distance appropriée;

- l'accès aux séances plénières soit accordé uniquement aux fonctionnaires et délégations concernés ;

- seuls les participants munis de badges de gouverneur et de gouverneur suppléant soient autorisés à entrer dans la salle où se tiendra la table ronde des gouverneurs.

- les modalités de retrait des badges soient décrites en détail dans la brochure d'information sur les Réunions annuelles, disponible sur le site Web des Réunions annuelles.

3. Mesures prévues pour la salle de la séance plénière

Le Secrétariat de la Réunion annuelle prendra les mesures suivantes :

- Le nombre de places assises sera limité pour assurer la distance entre les participants, et les évènements de petite taille seront accueillies dans de grandes salles.

- Tous les participants et les membres du personnel seront tenus de porter un masque en permanence.

- Des rangées ou des sections de sièges seront bloquées pour garder un espace entre les personnes.

- Plusieurs entrées et sorties seront utilisées et les salles d'attente bondées seront évitées.

4. Autres mesures d'hygiène

- Les participants sont priés de ne pas se rendre au Sharm El Sheikh International Convention Center s'ils présentent des symptômes liés au coronavirus. Si des symptômes, tels que décrits sur le portail de l'Organisation mondiale de la santé, sont détectés, ils peuvent être considérés comme un cas suspect de coronavirus. Par conséquent, ils sont priés d'informer l'organisateur de la réunion qui contactera les services médicaux du Sharm El Sheikh International Convention Center.

- Les participants doivent porter un masque en tout temps dans la salle plénière et dans les salles de réunion, même lorsqu'ils sont assis à leur place.

- Les participants doivent aussi porter un masque dans tous les locaux du Sharm El Sheikh International Convention Center, y compris les toilettes et les couloirs ; ainsi que lorsqu'ils passent par les points de contrôles, s'approchent d'un agent de sécurité et récupèrent leur badge.

CONDITIONS SANITAIRES POUR L'ENTRÉE EN RÉPUBLIQUE ARABE D'ÉGYPTE

I. Vaccination contre le coronavirus

Depuis le 22 janvier 2022, tout passager égyptien ou étranger arrivant en République arabe d'Égypte, par voie terrestre, maritime ou aérienne, doit remplir les conditions suivantes pour être autorisé à entrer sur le territoire :

- présenter un certificat de vaccination attestant que le passager a reçu les doses complètes de vaccins contre le coronavirus approuvés par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ou l'Autorité égyptienne des médicaments, à savoir la seconde dose des vaccins à double doses ou le vaccin à dose unique, au moins 14 jours avant l'arrivée en Egypte; ou
- un certificat attestant que le test de détection du coronavirus est négatif, un test approuvé par le ministère de la Santé et de la Population (ID NOW - Test rapide antigénique - PCR). Ce test doit avoir été effectué 72 heures avant l'arrivée aux points d'entrée en Égypte. Les enfants de moins de 12 ans en sont exemptés.

Le certificat approuvé dans le pays (émetteur) est accepté sans biffure, rature ou ajout, et doit contenir :

- un code QR : le certificat est accepté après vérification de l'autorité émettrice et des données requises par le biais du lecteur du Code QR;
- l'approbation et l'authentification par l'ambassade d'Égypte des certificats de vaccination ne portant pas de code QR délivrés dans des pays étrangers ; ou
- une déclaration indiquant la forme officielle des certificats délivrés dans le pays concerné par le ministère des Affaires étrangères, à condition qu'il existe une reconnaissance mutuelle des certificats entre le ministère égyptien de la Santé et le pays émetteur.

Si le certificat de vaccination ou le certificat de test du passager n'est pas conforme aux règlements établis, un test rapide antigénique sera effectué à l'arrivée. Si le test est positif :

- pour les Égyptiens, le cas est évalué et en l'absence de symptômes ou à la présentation de symptômes mineurs, le passager s'isole à domicile pendant 10 jours. En cas de symptômes modérés ou graves, il est transféré à l'hôpital ;
- pour les étrangers, le test de laboratoire est confirmé à l'aide du test ID NOW. En cas de résultat positif, le passager retourne au pays de provenance par le biais de la compagnie de transport.

Passagers arrivant directement à l'aéroport de Charm el-Cheikh:

Tous les passagers arrivant doivent présenter un certificat de vaccination

contre le coronavirus conformément aux conditions énoncées; ou un certificat de test de coronavirus négatif, un test approuvé par le ministère de la Santé et de la Population conformément aux conditions fixées. Si le certificat de vaccination ou le certificat de test détenu par le passager n'est pas conforme aux règlements prescrits, un test rapide antigénique est effectué pour détecter le coronavirus.

Si le test est positif, le passager est autorisé à s'isoler à l'hôtel pendant cinq jours et faire un test PCR le sixième jour. Si le test est négatif, le passager est autorisé à mettre fin à son isolement. S'il est positif, l'isolement est prolongé de cinq jours et, par la suite, levé sans qu'il soit nécessaire de procéder à un autre test.

II. Vaccination contre la fièvre jaune

Les passagers en provenance de zones touchées par le risque de transmission de la fièvre jaune doivent présenter un certificat international de vaccination valide contre la fièvre jaune pour entrer en Égypte. Sont concernés les passagers âgés de 9 mois et plus, ainsi que ceux qui sont restés pendant plus de 12 h. en transit dans un pays à risque de transmission de la fièvre jaune.

Liste des pays à risques de transmission de la fièvre jaune

Afrique: Angola, Bénin, Burkina-Faso, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Congo, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tanzanie, Tchad, Togo et Zambie.

Amérique du Sud : Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie, Équateur, Guyane Française, Guyana, Panama, Paraguay, Pérou, Suriname, Trinité-et-Tobago, Venezuela.

En l'absence du certificat de vaccination international, les passagers seront assujettis à une quarantaine de 6 jours, à compter de leur date de voyage en provenance de pays infectés par la fièvre jaune.

www.isdb-am.org